

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

La Revue Canadienne publie un Album littéraire et musical, paraissant tous les mois, par livraison de 32 pages de matières littéraires et 4 pages de musique. Les douze livraisons de l'année contiennent matière de 10 volumes ordinaires.

ON S'ABONNE:

A Montréal, AUX BUREAUX No. 15, RUE ST-VINCENT.

A Québec, CHEZ M. F. X. JULIEN, MAISON DE LA CORPORATION.

La Revue Canadienne

PARAISANT LES MARDIS Vendredi

CONDITIONS D'ABONNEMENT.

Abonnement au Journal hebdomadaire... Abonnement à l'Album... Prix des annonces.

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL, T COMMERCIAL.

LOUIS. O. LETOURNEUX, RÉDACTEUR EN CHEF.

Education. Industriel. Progrès.

Feuilleton de la Revue Canadienne.

ETUDES HISTORIQUES. PROMENADES AUX ENVIRONS DE PARIS. MARLY-LE-ROI. II. LES MARLY, PORTRAITS ET ANECDOTES DE COUR.

(Suite.)

Mme de Maintenon se dédormait royalement dans le jardin de Marly, quand elle daigna se promener avec Louis XIV. Il aurait été cent fois plus librement avec la reine...

Nous avons nommé la duchesse de Bourgogne, parlons un peu de cet ange de Marly. Jeune et joyeuse, régulièrement laide et parfaitement jolie, bienveillante, adorable et adorée pour son esprit et son cœur...

III. LE BERNARD LOUIS XIV ET LE CORBEAU SAMUEL BERNARD.

Elle se rapporte à la malheureuse année 1708. Louis XIV en personne, malgré son grand âge, y joue le rôle du renard de la fable, et celui du corbeau éché à maître Samuel Bernard.

Après l'occupation de Lille, assiégée depuis Paques. Et qui sera reprise à la Trinité, reparti Bernard en élançant de l'œil. Il recommença ses calculs, et refusa les dix millions.

(1) Historique et textuel. Voyez les Mémoires de Saint-Simon.

de reproche, afin de laisser s'accumuler ses remords. Peu de temps après, Louis XIV sort du pavillon royal, suivi d'une foule de courtisans...

En bonjour monsieur du Corbeau... Il n'en avait pas dit autant à la plupart des seigneurs qui étaient là.

On se demandait à demi-voix si Bernard allait recevoir la noblesse ou l'une des premières charges de la cour.

Puis Desmarets ayant déclaré que son air était trop honnête d'aller à l'Opéra pour Sa Majesté, l'autorisa à aller au jeu.

Le banquier se rengorge comme si le mariage était de lui, et demande à son ami s'il n'y a pas moyen de revenir sur l'affaire de la veille.

On arrive au jeu de boules, une partie s'engage entre les jeunes courtisans. Le roi, qui aimait beaucoup cela, regarde et juge les coups.

A ces mots, le corbeau ne se sent pas de joie. Le traitant se pâme au milieu des félicitations générales, et reprenant Desmarets à part...

Plus de doute! murmurent les courtisans.

ce traitant sera demain chevalier de Saint-Michel et ministre des finances! Bernard, éperdu de joie, fou de vanité, se jette aux pieds du monarque, sème au loin son chapeau, sa canne et sa tabatière.

CORRESPONDANCE. PROFESSION MEDICALE.

M. LE RÉDACTEUR, Permettez-moi, je vous prie, de me servir de la voie de votre journal, pour exprimer toute la gratitude que m'ont causée les deux écrits de M. le Dr. Blandin.

D'ailleurs les Messieurs qui ont paru cette soirée ont été convaincus en bien peu de temps, puisque leurs noms figurent non seulement encore sur l'annonce officielle, pour le rappel de l'acte d'incorporation...

Quant à la lettre dont vous parler M. le Dr. non seulement il peut en avoir communication, mais chacun des membres de la profession pourra avoir de la société tous les renseignements désirés et même voir tous les papiers en sa possession.

Pour ce qui est du reproche que fait M. le Dr. que ce bill a été demandé par une grande partie de ceux qui travaillent aujourd'hui contre, j'ai l'honneur de vous moi-même de ce nombre...

Nous avons tous été trompés dans nos espérances et maintenant que nous pouvons apprécier ce bill à sa juste valeur nous croyons devoir chercher à le faire rompre par un meilleur et c'est la raison pour laquelle nous avons prié tous les médecins de venir à notre aide.

Quant à la conformité du nouveau bill avec celui qui existait, elle ne consiste qu'en deux clauses qu'un confrère a déjà fait remarquer, c'est dire bien peu en sa faveur que de n'en pouvoir extraire que deux clauses!

On ne protégera point la société et les médecins resteront à la merci des coups de langue de ces commerçants pour leur réputation!

Je ne crois pas devoir terminer encore sans dire quelques mots sur les écrits du journal de M. le Dr. Hall sur le même sujet. Personne de nous n'y a répondu parce que dans tous ces écrits venant de ceux qui veulent soutenir l'acte d'incorporation, nous avons toujours trouvé des aveux qui nous prouvent que ceux même qui étaient contre nous avaient honte des probabilités des gouvernements et ne trouvaient pas le bill conforme au besoin de la profession en sorte que ces écrits même, dis-je, étaient des preuves accablantes données par l'opposition en faveur de la justice de nos démarches dictées seulement pour le bien général puisque pour chacun de nous, elles ont été une occasion de travail et de dépenses.

Quant aux preuves accumulées donc pour le rejet de l'acte d'incorporation, un gouverneur même, M. le Dr. B. avoue que Son Excellence n'a pas voulu sanctionner leurs réglemens.

Enfin, M. le Dr. qu'avez-vous donc à tant vous élever contre nous? Vous voyez tout de même ce que nous, même les partisans dont vous paraissez vous faire le champion! Est-ce qu'une loi qui ne peut pas faire le bien qu'on en attendait d'abord ne doit pas être changée lorsqu'on a lieu par là d'espérer d'atteindre le but désiré?

UN DE L'ASSOCIATION DES MÉDECINS.

TABLEAU annuel des Exportations du Port de Montréal durant l'année finissant le 5 Janvier 1848.

(Complé pour le Montreal Herald.)

Nous donnerons prochainement le Tableau des importations.

Tableau des exportations du Port de Montréal, listing various goods like Potatoes, Flour, and other commodities with their respective quantities and values in Sterling.

Tableau des importations et des exportations aux ports de Québec et de Gaspé pour 1847, showing trade volumes for the regions.

Etat comparatif de la valeur des Importations et Exportations un port de Montréal pour les années 1844, 1845, 1846 et 1847, providing a comparative analysis of trade values.

ATELIER TYPOGRAPHIQUE

DE LA REVUE CANADIENNE

Impression de toutes espèces en français et anglais : LIVRES, AFFICHES, PROGRAMMES, CATALOGUES, CARTES, CIRCULAIRES, CONNAISSEMENTS, ET FAUTONS DOUFEL, BLANCS D'AVOUCATS, DE NOTAIRES, ETC.



LA REVUE CANADIENNE

MONTREAL, 5 FEVRIER 1848. NOUVELLE ECOSSE. OUVERTURE DES CHAMBRES, RESIGNATION DU MINISTERE.

Les journaux arrivés dimanche de la Nouvelle Ecosse nous ont apporté les glorieuses nouvelles suivantes. Le 22 janvier a eu lieu l'ouverture de la Legislature.

La chambre se rendit ensuite au conseil pour recevoir le discours du gouverneur. Dans ce discours, le gouverneur promet aux chambres copie d'une dépêche du Secrétaire des Colonies.

Après l'organisation de la chambre, les débats sur l'adresse eurent lieu. La réponse fut proposée par M. Fraser; une réponse banale, l'écho de l'adresse.

En comprenant toute l'importance des différents sujets soumis par Votre Excellence, à notre considération, nous sentons que dans la ligne de conduite qu'il peut être convenable de suivre concernant des mesures si intimement liées aux intérêts du peuple.

dans son gouvernement, il allait prendre les mesures pour rétablir la confiance qu'il croirait convenables. Le lendemain le procureur-général annonçait sa résignation et celle de ses collègues.

COUR CRIMINELLE.—La présente session est féconde en crimes affreux, horribles, revoltants. Il semble qu'à mesure que nous gagnons en civilisation, nous prenons aussi les vices des sociétés plus avancées.

Le médecin, appelé pour examiner le corps voulant le voir tel qu'il était, dans l'intérieur de la soue ne put y entrer qu'en se mettant les genoux et les mains par terre; encore fut-il obligé d'en sortir aussitôt à cause de la mauvaise odeur.

Vendredi dernier un autre procès déroulaux yeux avides de la foule, un tableau dégoûtant d'immoralité, tel qu'on en voit rarement dans les annales criminelles.

pour le pays que les prisons et les cours criminelles! Ne vaut-il pas mieux employer cet argent à instruire le peuple? En s'instruisant il devient plus moral, plus laborieux, plus bonneté.

NOUVELLES DIVERSES

ARRANGEMENT POSTAL AVEC LES ETATS-UNIS.—Le gouverneur-général a reçu une dépêche par la dernière maille, dit un journal du matin, qui lui annonce qu'un nouvel et satisfaisant arrangement a été conclu avec les Etats-Unis.

LA TEMPERATURE.—Depuis quelques jours nous avons enfin l'hiver, assez de neige pour faire de bons chemins et un peu de froid.

ETATS-UNIS ET MEXIQUE.—Rien de nouveau de ce côté. L'Utacac continue à demander son annexion à l'Union américaine.

Nous sommes redevables à la Minerve pour le tableau des exportations &c., publié dans nos colonnes de ce jour.

UN LONG MEMOIRE DE FRAIS.—Un avocat de Londres a présenté à une grande compagnie de chemins de fer anglais, un mémoire s'élevant à £200,000.

BEURRE.—L'Angleterre paie annuellement à la Hollande et à la Belgique, £700,000 pour du beurre!

LES PAUVRES DE LA GRANDE BRITAGNE.—Au milieu de la prospérité de la Grande-Bretagne, c'est un désolant contraste de voir la plaie hideuse du paupérisme. Voici d'après les rapports officiels des Poor Law Commissioners, l'état des dépenses des 4 dernières années pour venir en aide aux pauvres.

LE CATHOLICISME EN ANGLETERRE.—Il y a maintenant en Angleterre 545 églises catholiques, et 85 en Ecosse. Il y a aussi 49 couvents et monastères.

La liberté commerciale.—Notre nouveau tarif n'a pas encore été sanctionné par Sa Majesté et on dit qu'il ne le sera pas.

EN AVANT!—Nous voyons avec plaisir l'établissement de trois nouveaux journaux réformistes dans le Haut-Canada.

L'ordre indépendant des Odd-Fellows de l'Amérique Britannique du Nord donnera une soirée jeudi prochain à l'hôtel Donegana.

JOURNAL D'AGRICULTURE.—La seconde livraison de cette excellente publication nous est parvenue. Elle est remplie comme la précédente d'utiles informations.

Le procès de M. P. Beaudry, accusé d'assaut sur la personne de M. John Leeming, etc., est fixé à vendredi prochain.

Correspondance.—Nous sommes obligés de remettre à une autre feuille faute de place, plusieurs articles qu'on nous a adressés.

HABITUDES DU PAPE PIE IX.—Le pape se lève tous les jours à quatre heures du matin, entre dans sa chapelle, où il passe une heure en prières, puis célèbre la messe.

de la prévoyance et les habitudes produites et encouragées parmi les classes ouvrières par ces institutions.

Année	Population	Mont. dép.	Mont. tot.
1843	775,186	42,587	\$6,900,452
1844	825,291	62,893	\$10,680,333
Dépôts partiels en 1843 \$162			
Dividende brut en 1843 169 et 80 cents			
1847 282,231			
1847 345,443			

**Le chloroforme à Québec.**—Nous avons eu ce matin l'occasion de voir pour la première fois employer cet agent extraordinaire et nouveau dont les effets frappants semblent destinés à rendre si grands services à l'humanité enlevant aux opérations chirurgicales ce qu'elles ont de plus pénible pour l'opérateur, c'est-à-dire, en diminuant ou pour parler plus correctement en faisant disparaître les souffrances les plus aiguës des patients.

Un matelot français, du Havre, retenu après la clôture de la navigation à l'Hôpital de la Marine où il souffrait d'atroces douleurs provenant de la mortification partielle de ses deux pieds qui s'étaient gelés, a eu ce matin les deux jambes amputées par messieurs les docteurs Douglas et Sewell. Au moment de commencer cette opération, ordinairement si douloureuse, on lui fit respirer pendant quelques secondes de la vapeur de chloroforme répandu simplement sur un paquet de coton non filé et placé au fond d'un cornet de papier dont on lui appliquait l'ouverture sur le visage. Le malade éprouva d'abord quelques contractions musculaires spasmodiques qui s'arrêtèrent bientôt. Dès qu'il parut être sous l'influence de l'agent chimique les deux opérations se mirent à l'œuvre et achevèrent en quelques minutes l'amputation des deux membres atteints, sans que le patient manifestât d'autres signes de souffrance qu'une altération dans la respiration. L'opération s'acheva tandis que le matelot semblait être dans une sorte de somnolence. Pendant que les docteurs ligaturèrent les artères on lui demanda s'il souffrait, il répondit : non, mais les aiguilles sont dures. Il n'avait évidemment pas connaissance de ce qui se passait car il répéta plusieurs fois, mais d'une manière assez vague : John, John, qui m'appelle par mon nom ? Un instant après que tout fut terminé il revint à lui et dit : Est-ce fini ? Je n'ai pas senti le moindre mal, seulement les aiguilles un peu, et son visage niant et satisfait lorsqu'on l'emportait à son lit témoignait assez de la vérité de ses assertions.

Toute l'opération peut avoir duré de 4 à 5 minutes. Tels sont déjà les résultats surprenants obtenus par cette nouvelle substance dont l'usage se perfectionnera sans doute bientôt, de manière à éviter même l'apparence de la douleur que conservent encore ses premiers effets sur ceux qui le respirent. Parcellées découvertes sont bien faites pour attirer de plus en plus l'homme à l'étude des sciences qui se lient toutes entr'elles et qui ont pour objet d'augmenter le bien-être matériel, de diminuer les souffrances auxquelles la nature humaine semblait être condamnée.—Le Canadien.

**MEURTRE.**—Le Niagara Mail rapporte le fait d'un meurtre de la nature la plus atroce, commis à Port-Robinson, le 21 janvier. Madame Bell, c'est le nom de la victime, fut trouvée morte dans sa chambre, le corps horriblement mutilé, il était évident qu'elle avait soutenu un rude combat avant de succomber. Un coffre qui se trouvait dans l'appartement adjacent avait été vidé. Madame Bell jouissait d'un caractère de haute respectabilité et était fort attachée aux devoirs de sa religion. On a depuis arrêté sous suspicion de ce meurtre un nègre du nom de Gaunt qui a confessé son crime. Le jury a rendu un verdict de rapit de meurtre et de larcin. A la question qu'on lui fit s'il n'était pas fâché d'avoir assassiné cette femme, il répond avec sang-froid, « non pas beaucoup. » Le mari de la victime est un charpentier employé par le bureau des travaux publics.—Miner.

**BANQUE D'ÉPARGNES.**  
Si le progrès de ces utiles institutions peut être l'indice de la civilisation et de la moralité d'une société, l'état de Massachusetts, dans la République avoisinante, est un plus riche que nous connaissons sous ce rapport, et le Canada serait bien de suivre son exemple. Là il y a une population un peu plus considérable que celle du Bas-Canada, laquelle population possède un capital de 10 millions et demi de piastres dans les banques d'épargne, donnant un dépôtant pour chaque 14 personnes ou 170 piastres pour chaque dépôtant, et le montant total de l'accroissement des dépôts est d'un million de piastres par année. Le capital ainsi créé est plus considérable que le montant total des billets escomptés, et les prêts de toute nature, de faits par toutes les banques du Bas-Canada réunies. Est-il donc surprenant que ses habitants nous dépassent si vite dans toutes les branches de commerce, de manufacture et d'améliorations ? Il est clair pour toute personne qui est familière avec le sujet que le profit pour les déposants, quelque considérable qu'il soit (\$345,000 par année) n'est qu'une faible portion des profits divisés parmi les classes ouvrières. Ceux qui empruntent l'argent doivent réaliser au moins autant en l'employant que paient les banques aux déposants. Un autre grand avantage à retirer par les classes ouvrières, est le travail fourni par ceux qui empruntent l'argent, car il est impossible d'employer l'argent avec avantage, sans employer le travail plus ou moins; donnant le spectacle étrange et nous pouvons dire nouveau, d'ouvriers fournissant les moyens de s'employer profitablement. Mais le principal avantage sont

la prévoyance et les habitudes produites et encouragées parmi les classes ouvrières par ces institutions.

Voici un tableau comparatif pris à des sources Anders. Population. Nombre de dépôts. Mont. dép. 1843 775,186 42,587 \$6,900,452 1844 825,291 62,893 \$10,680,333

Sur les sommes ci-dessus environ 2 millions de piastres, sont investis dans les fonds publics, environ 2 millions dans des fonds de banques, 2 millions dans des prêts personnels, 232,528 sont avancés sur des actions de chemins de fer, et le reste sur de la propriété foncière.

Si nos classes ouvrières et toutes les classes de la société avaient profité des années d'abondance en plaçant dans des banques d'épargne le surplus du nécessaire, l'on verrait plus de bien-être, plus d'industrie réelle, moins d'ivrognerie et de mauvaises mœurs parmi cette population.

Le nombre des personnes que l'ivrognerie conduit devant les tribunaux judiciaires va s'augmentant chaque année d'une manière effrayante.

Le luxe et l'ivrognerie sources de tous les autres maux, tuent chez nous les mœurs, le bien-être et la prospérité.—Morning Chronicle.

**Naissance.**  
En cette ville, le 5, la Dame de P. L. Morin, éc., arpenteur, au département des Terres de la Couronne, a mis au monde un fils.  
En cette ville, le 6 du courant, la Dame de Charles C. Spénard, éc., N. P., a mis au monde un fils.

**Mariages.**  
En cette ville, ce matin, le 8 février, par le révérend M. Fay, M. Hector Lamoit, typographe, de Québec, à Demoiselle Elizabeth Aussen, de cette ville.  
A Kingston, le 3, par M<sup>r</sup> M. Phelan, Walter McCuniffe, éc., maître du hâvre de cette place, à Mlle. Vailier, aussi de Kingston.

**Décès.**  
A la Rivière Ouelle, le 31 ultimo, M. Philippe Hudon à l'âge de 25 ans. Ce jeune homme était de retour au sein de sa famille depuis un mois après une absence de trois ans et demi.  
A Québec, le 3, M. Antoine Benoit, hôtelier au marché St. Paul, de cette ville, âgé de 44 ans, après 8 jours de maladie du typhus.

**THEATRE ROYAL.**  
SOUS LE PATRONAGE IMMÉDIAT DE SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GEN.  
**MESSEURS LES AMATEURS CANADIENS** assistés par l'Honorable EGERTON A. D. C. représenteront au Théâtre Royal de cette ville, LUNDI, le 14 FEVRIER, LE **CL-BEVAAT TETE BOKKE**, Comédie en un acte, par Merle et Brazier.

Après quoi **LES DEUX PRECEPTEURS**, ou **ASINUS ASINUM FRICAT**. Comédie en un acte par Moreau et Scribe. Le tout se terminera par **PASSE MINUIT**, Comédie en un acte par Rockroy et Aincet Bourgeois.

Les portes seront ouvertes à 7 heures et demie et le spectacle commencera à 8 heures précises. On pourra se procurer des billets dans les principaux hôtels, ainsi qu'au bureau du Théâtre Royal qui sera ouvert le jour de la représentation depuis 10 heures A. M. jusqu'à P. M.  
M. DE WALDEN, Directeur.

**AVIS.**  
LES affaires ci-dessus conduites par JOHN YOUNG & BENJAMIN HOLMES sous les noms et raison de STEPHEN, YOUNG & CIE, seront continuées à l'avenir par les Soussignés sous le nom de HOLMES, YOUNG & KNAPP.  
JOHN YOUNG, BENJAMIN HOLMES, JOSEPH KNAPP.  
Montréal, 1 fév. 1845.

**A LOUER,**  
UN JOLI COTTAGE, grande rue du Faubourg St. Joseph, près de chez Messrs. Dow & Co., très-convenable pour une petite famille avec glacière, un bon puits, jardin, remise et écurie.  
S'adresser à **LOUIS DE LAGRAVE**, Rue Craig.  
Ou à C. A. BRAULT, N. P., No. 3, Faubourg St. Joseph.

**BANQUE DU PEUPLE.**  
**AVIS.**  
LES Actionnaires de cette Institution sont notifiés par les présentes, que l'Assemblée Générale Annuelle, aura lieu, à leur Bureau, Grande rue St. Jacques, LUNDI, le 6<sup>me</sup> jour de Mars prochain, à 3 heures P. M., en conformité à la clause XVIII, de l'Acte d'Incorporation.  
Par ordre **B. H. LE MOINE**, Caissier.  
Montréal, 4 fév.

**PLACES DE BANG A LOUER.**  
ON offre à louer une ou deux places de Banc avantageusement situées dans la nef de l'Eglise Paroissiale de cette ville, dans l'allée du centre, possession immédiate. S'adresser au Bureau de la Revue Canadienne, 31 déc. 1847.

**INSTITUT DES ARTIZANS.**  
MECHANICS' INSTITUTE,  
**GRANDE SOIREE ET EXHIBITION.**  
LE PRESIDENT et le COMITE DE DIRECTION de l'INSTITUT DES ARTIZANS de Montréal ont l'honneur d'annoncer que leur FETES ANNUELLE et EXHIBITION aura lieu

**Mardi Soir le 15 courant,** dans les MAGNIFIQUES SALLES du Marché Bonsecours, que son Honneur le Maire a bien voulu mettre à leur disposition pour l'occasion. Par les avantages que leur offre cette splendide bâtisse et les grands préparatifs qui se font maintenant et avec l'expérience des années précédentes pour les guider, le Comité ont l'espoir que cette Grande Fête sera aussi intéressante que splendide.

Les Salles seront bien éclairées et tenues dans un ordre parfait.  
On peut se procurer des billets aux différents Magazins de Musique et aux Librairies, Prix des billets, un monsieur 6s. 9d. Dames et enfants 3s. 9d.  
Les membres qui désirent réclamer leur privilège, doivent s'adresser à l'Institut pour leurs billets.  
4 janvier.

**FETES DES ARTIZANS ET EXHIBITION.**  
Le Comité de Direction pour la Grande Fête et Exhibition prie toutes les personnes qui ont des Modèles ou des Dessins de Machines, Œuvres ou objets d'Art, d'en avertir le surintendant à l'Institut, ou aucun membre du Comité au Marché Bonsecours. On les y transportera et les en ramènera sans frais et on en prendra le plus grand soin.  
4 février.

**AVIS.**  
**BUREAU DE LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU ST-LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE.**  
MONTREAL, 29 Janvier 1845.  
LES PROPRIETAIRES de parts dans le Capital de la Compagnie du Chemin de Fer du St-Laurent et de l'Atlantique, sont par ces présentes notifiés et requis de payer au Trésorier, au Bureau de la Compagnie, No. 18. Petite rue St-Jacques, en cette ville, les 5me et 6me VERSEMENTS de DEUX LIVRES, DIX CHELINS courant, par chaque part.  
Le 5me Versement, le on avant le 1er jour d'AVRIL, et le 6me Versement, le on avant le 1er jour de MAI prochain.  
Les personnes qui résident dans le District de St-François, pourront faire leurs paiements aux agents de la Banque de la Cité, à Sherbrooke ou à Stanstead, comme il leur conviendra le mieux pour la localité où elles résident.  
Par ordre **THOMAS STEERS**, Sec. et Trésorier.  
31 jenv.

**AUX LIBRES ET INDEPENDANS ÉLECTEURS DU COMTE DE BERTHIER.**  
**MESSEURS,**  
Je me rendrais comble, auprès de vous, d'une ingratitude impardonnable, si je taisais les sentiments de reconnaissance que j'éprouve pour le zèle infatigable que vous avez déployé dans ma lutte électorale dernière. Sollicité par les électeurs les plus influents de votre comté de porter candidat ou opposition à votre ancien membre, j'ai dû céder à des desirs si pressants; et si réunissant les deux tiers des électeurs de ce comté, j'ai réussi, vous savez comme moi que ce n'est qu'à des manoeuvres infirmes et insouvenables que l'élection. Vous avez été à même d'en juger par vous-même. Si j'étais un employé la fraude pour obtenir le succès d'une élection, c'est bien dans cette circonstance où, mettant en jeu les moyens les plus corrompus, non seulement on ne s'est pas contenté de faire voter plusieurs fois les mêmes électeurs, dans toutes les paroisses où mon opposant avait la majorité, mais on n'a pas même craint d'avoir recouru à l'aide de plusieurs centaines d'enfants d'école, pour former cette majorité factice qui fait triompher mon adversaire; je ne citerai qu'un fait à l'appui de mes avances, c'est que dans la paroisse de Berthier on n'a pu compter tout au plus que 450 à 500 électeurs, on a enregistré 1022 votes. Mais ce triomphe n'est que momentané. J'ai trop de foi dans la sagesse des lois de mon pays, pour douter un seul instant du succès de la contestation de cette élection. En attendant encore dans cette occasion aux vœux réitérés de deux mille cinq cents électeurs, je remplis un devoir impérieux de justice pour vous et pour moi. Pour vous, en ce que vos droits et vos intérêts les plus sacrés ont été foulés aux pieds; pour moi-même, en ce que, jugé digne de votre confiance, je suis privé de vous rendre les services que vous êtes en droit d'attendre de moi. Lorsque j'aurai cette lutte, je devrais compter sur l'impartialité de personnes qui ont un serment rigoureux de leur à rendre justice aux deux parties indistinctement. J'ai été trompé dans mon attente pour quelques unes d'entr'elles. Bientôt, les tribunaux seront appelé à faire justice des concurrences injustes de ces dernières. Que vous dirai-je d'une personne qui, revêtue d'un caractère sacré, n'a pas craint de descendre dans l'arène politique et de se mêler aux basses intrigues qu'on a employées contre moi. Pour elle, l'opinion publique en a déjà faite justice et je la laisserai concilier sa conscience avec ses actes.

Je ne m'arrêterai point non plus, messieurs, à relever aujourd'hui, les injures grossières et menaçantes que n'a cessé de déverser sur moi, depuis quelque temps, une vile gazette qui n'aurait certainement jamais dû paraître pour la tranquillité de nos campagnes rurales si paisibles. Qu'il me suffise de vous dire (et vous le savez tous) que ce papier n'est l'écho que de deux ou trois jeunes enthousiastes qui ne sont certainement pas d'un grand poids dans l'opinion de notre comté.

Quant aux idées rétrogrades qu'on a voulu me prêter relativement à l'éducation du peuple et à la loi des ventes, je suis trop ami de mon pays pour les avoir jamais entretenues. Je désire que l'éducation soit répandue dans tous les rangs de la société, et si j'ai pu vouloir quelques changements dans les détails du bill, je niais cette occasion de déclarer emphatiquement que je n'ai jamais opposé le fonctionnement de la loi actuelle, si dit que je voudrais la faire rappeler.

Acceptez encore une fois, messieurs, mes plus sincères remerciements pour l'énergie cordiale dont vous avez bien voulu m'honorer.  
Je reste sincèrement,  
Messieurs,  
Votre respectueux serviteur,  
**L. A. DEROME.**

**PIANOS.**  
RÉPARÉS ET MIS D'ACCORD, ETC.  
LE Soussigné ayant pris des arrangements avec LEs ouvriers de première classe des ateliers célèbres de Collard et Collard et Town et Packet de Londres, est maintenant prêt à se charger de toutes espèces de réparations aux Piano-Fortes, Harpe à pédales, Guitares, Violons, etc.  
R. EGAR,  
No. 6, Rue St. George derrière la rue Craig. Montréal, 18 jany.

LES Soussignés Médecin et Chirurgien, donnent avis qu'ils adresseront à la Législature Provinciale, dans la prochaine Session (ou dans la session suivante) les propositions pour demander le rappel de la loi passée dans la dernière session incorporant la Profession Médicale, etc., etc., et la substitution d'autres dispositions, principalement l'établissement d'un bureau d'examineurs à Québec et d'un autre à Montréal.

**B. H. CHARLEBOIS,**  
W. D'ESCHAMBAULT,  
P. E. PICHAULT,  
C. A. REGNAULT,  
T. E. D'ODET D'ORSENNES,  
E. TRUDEL,  
HECTOR FELTIER,  
L. BOYER,  
J. L. LÉPION,  
J. EMERY CODERIE,  
C. WILBRENNER,  
C. SAHOURAN,  
J. WILSCAM.  
Montréal, 7 déc. 1847.

**L. P. BOIVIN,**  
IMPORTATEUR  
D'ORLOGES, UVERRES, ETC., ET OBJETS DE FANTAISIE.  
INFORMÉ respectueusement ses patrons et le public en général qu'il ouvre au splendide magasin connu sous le nom de rue d'Orléans, presque vis-à-vis le Palais de Justice, JEUDI prochain le 23 du courant avec une collection de marchandises nouvelles et du dernier goût à la grille il appelle l'attention du Public.  
Montréal, 21 déc. 1847.

**LIBRAIRIE CANADIENNE.**  
No. 3, Rue St-Vincent.

LES Soussignés ont l'honneur de rappeler à leurs nombreux pratiques qu'ils se chargeront pour le passage d'ordres qu'on voudra bien leur confier pour LIVRES, GRAVURES, CARTES GÉOGRAPHIQUES, GLOBES, INSTRUMENTS DE CHIRURGIE, INSTRUMENTS DE MATHÉMATIQUES ET DE TOUTES AUTRES MARCHANDISES FRANÇAISES.  
Les commandes confiées à leurs soins, seront exécutées cette année par l'un des soussignés, d'ici le départ pour l'Europe, est fixé au 10 de Janvier prochain. Ils profitent de cette occasion pour inviter les personnes qui leur ont des valeurs bien solides leur compte sous le plus court délai possible.  
E. R. FABRE ET CIE.  
Montréal, 21 déc. 1847.

**GRAMMAIRE FRANÇAISE ÉLÉMENTAIRE.**  
SOUVENIR d'une méthode d'analyse grammaticale de l'écriture, à l'usage des Ecoles chrétiennes, en 12 vo. relié, nouvelle édition, prix 10s. la douzaine, à vendre chez  
E. R. FABRE, ET CIE.  
Rue St. Vincent, No. 3.  
21 déc.

**VITAL DESROCIERS**  
ÉTÉ admis à la profession d'Arpenteur, au bureau du département des Terres de la Couronne, le 11 de décembre dernier. Le bureau du sousdit Arpenteur est au No. 121, Rue ST. PAUL, Montréal; il pratiquera le J. S. et l'Architecture; il se transportera à la campagne lorsqu'il en sera requis.  
Montréal, 17 jany.

**A GRAND MARCHÉ.**  
FONDS DE MAGASIN DE £12,000,  
A vendre au No. 124, Rue Notre Dame  
VIS-A-VIS L'ÉGLISE ANGLAISE.  
LES Soussignés informent respectueusement leurs nombreux pratiques et le public en général qu'ils ont commencé à vendre et veulent vendre sous un court délai leurs fonds de magasin. Ils ont fait une déclaration de plus de 24 cent sur le prix courant des marchandises déjà évaluées à très bas prix et importées directement par eux.

Le fonds de leur magasin se compose d'un assortiment général de Marchandises de goût et d'usage de la meilleure qualité et dans le meilleur ordre, parmi lesquelles se trouve leur importation de l'autonomie composée des effets les mieux choisis et les plus nouveaux, tels que : Grand-Naples, Satins d'Espagne, Stintettes, Dentelles de fil et de soie, Fleurs Françaises, Plumes, Robes, Mousseline de laine, Cachemires, Indiennes, Alpacas, lustrés, Orléans, Mérinos Français, Paramattas, Couleurs, Velours de soie, Châles, Cachemires et Satins Collets et Chemisettes, Pelletteries, Plats pour manteau et robes, Gants et Bas de tout genre, Patrona de robes de tout genre, Draps fins et supérieurs, Draps de Pilote, Cache-noirs, Flanelles, Couvertures, Linges de table, Tapiss, Bonnets de laine pour Dames, en quantité, Laine de Berlin et patrons, Chemises de laine, Calfors de laine, Dames, Cotton blanc et autres, Toiles d'Irlande, Toiles à drap, etc., etc.

N. B. Comme ce fonds de magasin doit être vendu sans réserve, il est important pour les marchands et les familles de venir le plus vite. Ils ne trouveront jamais une pareille occasion. Le tout pour argent comptant.  
**BEAUDRY & FRERE.**  
Montréal, 23 nov. 1847.

**AUX ÉTUDIANTS.**  
CEUX des Étudiants en Médecine qui désirent se familiariser en cette ville, traverseront chez Mme G<sup>r</sup> JURET des voitures pour les conduire à leurs Cours matin et soir.  
26 oct.

LE Soussigné, propriétaire du Fief Beaulieu, dans la Seigneurie de Chambly Est, et autres propriétaires de la moitié Sud de la Seigneurie de Chambly Ouest, s'adresseront à la Législature à sa prochaine Session pour demander un Acte, afin de les autoriser à construire une ECURIE (DAM) à travers la Rivière Richelieu, à la place ou près de la place appelée "la chute" au dessus du Village du Canton de Chambly, ayant une superficie (SIZILE) ou un espace ouvert de la largeur au moins de 80 pieds, et de la hauteur qu'il sera déterminé.

**JOHN YULE, Jnr.**  
Chambly, 11 déc. 1847.

**RESTAURANT DE COMPAIN.**  
PLACE D'ARMES.

M. COMPAIN qui a été plusieurs années chef de la cuisine de deux brigades de carafiers, et de 47<sup>me</sup> régiment, ainsi que de plusieurs clubs, au nombre desquels était celui de la Reforme ou se trouvaient les plus célèbres gourmets, vient d'ouvrir un RESTAURANT au coin de la Place d'Armes et de la Grande rue St. Jacques, vis-à-vis la nouvelle Banque de Montréal.  
On trouvera constamment à ce Restaurant une liste de mets qui égale celles de Paris et de New-York, sous le rapport de la variété et de la qualité. Son salon et ses autres appartements sont élégants et commodes, meublés et n'en cèdent en rien à aucun autre établissement en ce genre. Le propriétaire sollicite le patronage du public, persuadé qu'il est, qu'un Restaurant tenu sur un bon pied, peut être utile aux hommes d'affaires et autres qui sont dans le besoin de prendre un repas lorsqu'ils sont éloignés de chez eux. On trouvera à ce restaurant des mets de toute espèce, préparés à toute heure du jour.  
Ses vins et ses liqueurs sont toujours du premier choix.  
Il peut donner des dîners publics à vingt et soixante personnes. Les soupers pour un nombre plus ou moins grand de personnes seront aussi servis avec les mets les plus délicats qu'offre la saison.  
Vraie soupe à la tortue en tout temps.—21 nov.

**MOUVEMENTS DE BATEAUX A VAPEUR, ETC., A VENDRE.**  
LES mouvements de Bateau à Vapeur dont on s'est servi sur le canal de Lachine, avec ou sans les Pompes qui lui appartenaient, seront vendus à des conditions et termes de paiements raisonnables. Ces mouvements faits par Parly, ont dans la machine état et de la force de 35 à 40 chevaux. Les cylindres ont de 37 pouces de diamètre avec des soupapes compliquées et de six pieds d'action.  
Les deux Pompes sont d'une construction excellente, de 21 pouces de diamètre et de quatre pieds d'action.  
En même temps seront mis en vente soit ensemble ou séparément, deux pompes, au bas de l'entrée du canal, avec un entonnoir de fer fondu pour les mettre en opération.  
Pour plus amples informations quant aux conditions et aux particularités, s'adresser à ce bureau.  
Par ordre, **THOMAS A. BEGLEY**, Secrétaire des Travaux Publics.  
DEPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS, 16 décembre, 1847.

**LIGNE DE DILIGENCE**  
ENTRE LE **VILLAGE D'INDUSTRIE ET MONTREAL.**  
EN PASSANT PAR L'ASSOMPTION  
LE Soussigné informe le public qu'il vient d'établir une ligne de Diligences entre le VILLAGE D'INDUSTRIE ET MONTREAL, en passant par le Village de l'ASSOMPTION.  
Les voitures seront confortables, les chevaux excellents, et l'espère que de toutes manières les voyageurs seront satisfaits.  
Les diligences partiront de MONTREAL tous les MARDIS ET VENDREDIS à 6 heures. P. M. du VILLAGE D'INDUSTRIE tous les LUNDIS ET JEUDIS à 7 heures A. M. Pour autres informations s'adresser à l'HOTEL QUEBEC, à M. BREULT, à l'ASSOMPTION chez M<sup>r</sup> MERCIER et au propriétaire au village d'Industrie.  
**JOSEPH DESCHAMPS.**  
Village, d'Industrie, 21 jany.

**MOULANGES FRANÇAISES.**  
LE Soussigné ayant été nommé agent par un inam du Hâvre pour la vente de MEULES de Moulin à eau mécaniques en France et dans le goût du pays, prévient les Messieurs qui désirent en avoir qu'ils peuvent s'adresser à lui. Chaque moulin a une puissance de 5 à 6 chevaux et de la grandeur de 41 pieds anglais elles peuvent servir à toutes autres dimensions. Pour renseignements s'adresser chez messrs. E. & V. HUDON, Rue St. Paul.  
**LOUIS DE LAGRAVE.**  
21 jany.

**AVIS.**  
ON s'adressera à la Législature à sa prochaine session, (ou à la suivante si le cas le requiert) pour obtenir le privilège de construire un PONT DE PÉLAGER sur la Rivière l'Assomption, du manoir à l'extrémité du village de ce nom avec la ligne opposée, d'ici de St. Sulpice. Ce pont dont la longueur excéderait 330 pieds n'aurait qu'un seul pilier, au centre, pour le supporter, de sorte qu'il y aura un libre espace de 160 et quelques pieds entre le pilier et chacune des rives. Il sera élevé de 6 pieds au dessus de la plus grande crue connue des eaux; et n'aura pas de pont levés. Le privilège qui sera demandé s'étendra à une ligne en bas et une ligne en haut du dit pont; laissant toutefois la liberté à qui voudra, de tenir une traverse de bois au lieu connu sous le nom de "traverse de Guibault" pour la commodité des piétons allant ou venant du haut de l'Assomption.  
LES PAGES QUI SERONT DEMANDÉES SONT:  
1. Pour chaque Carrosse ou autre voiture à quatre roues, avec un seul cheval et un conducteur, six deniers courant.  
2. Pour chaque voiture à deux roues, et chaque voiture d'hiver, avec un seul cheval, et le conducteur, quatre deniers courant.  
3. Pour chaque cheval ou autre bête de somme additionnel aux voitures mentionnées ci-dessus, deux deniers courant.  
4. Pour chaque personne additionnelle dans une voiture, un denier courant.  
5. Pour chaque personne à cheval, deux deniers et demi.  
6. Pour chaque personne à pied, un denier.  
7. Pour chaque cheval, jument, mule, âne, ou autre bête de somme; harems, trouff, vache ou autre bête à corne de quelconque espèce qu'elle soit, un denier et demi.  
8. Pour chaque mouton, veau, agneau, chèvre, cochon, etc. un denier.  
11 nov. 1847.  
A. TAROCQUE.

**A LOUER.**  
UN VERGER complanté d'arbres fruitiers, pom- meliers, pruniers, ainsi qu'un JARDIN avec une petite MAISON pour le Jardinier, situé sur le Côteau St. Louis, faubourg St. Antoine, voisin de Jos. Gougeon, éc., possédant donnez immédiatement.  
Aussi, une MAISON, rue Craig, coin de la rue Côté, en briques à deux étages, contenant onze appartements, avec glacière, écurie et remise. Possession donnée immédiatement. Comme quelques réparations sont nécessaires, elles seront faites au goût des personnes qui désirent louer.  
S'adresser à **L. DE LAGRAVE**, Rue Craig, ou à C. A. BRAULT, N. P., No. 3, Faubourg St. Joseph.  
21 jany.

# AU PUBLIC CANADIEN.

### BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTREAL

PATRON :  
Mongr. l'Évêque Catholique de Montréal.

**Bureau des Directeurs,**  
W. Workman, Président. Francis Hineks,  
A. LaRoque, V. Président H. Mulholland,  
John E. Mills. L. H. Holton,  
Jacob DeWitt, John Tully,  
Joseph Bourret, Damase Musson,  
P. Beaubien, Joseph Grenier,  
T. Drummond Nelson Davis.  
Judah.

AVIS est par les présentes donné que cette institution  
paiera CINQ POUR CENT sur tous les Dépôts.  
Les DÉPÔTS sont reçus tous les jours de dix à trois  
heures et de six à huit heures dans les soirs des samedis  
et lundis (les fêtes exceptées). Les applications pour autres  
affaires requérant l'attention du Bureau doivent être  
envoyées les Jeudis ou Vendredis, vu que le Bureau des  
Directeurs se réunit régulièrement tous les samedis.  
Cependant, si les circonstances l'exigeaient, on pourrait  
occuper des demandes ou applications qui seraient faites,  
aucun autre jour dans la semaine. Le Président et le vice  
Président étant tous les jours présents au Bureau de la  
Banque;

**JOHN COLLINS,**  
Secrétaire et Trésorier.  
Bureau de la Banque d'Épargne de la  
Cité et du District, N° 46 grande rue  
St. Jacques, à côté de l'Ottawa Hotel.  
Montréal, 7 mai, 1847.

### BANQUE D'EPARGNE. DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTREAL. EXTRAIT.

**MONTANT** dû aux Dépositaires le  
31 juillet 1847. £4917 0 9  
30 Novembre.  
Montant déposé depuis le 31  
juillet à cette date. £4785 7 1  
do retiré do. £34214 3 8

Augmentation depuis le 31 juillet. £13636 3 5  
Balance due aux Dépositaires ce jour. £63353 12 2

Par ordre du Bureau,  
**JOHN COLLINS,**  
Cassier.  
Bureau de la Banque d'Épargne  
de la Cité et du District.  
30 Novembre 1847.



### CHEMIN DE FER DE MONTREAL A LACHINE.

**TRANSPORTERA** jusqu'à nouvel avis, les PAS-  
SAGERS (excepté le Dimanche) entre  
**MONTREAL ET LACHINE,**  
A commencer de JEUDI le 23 Novembre, comme  
suit :—  
De Montréal. De Lachine.  
8 1/2 heures, A. M. 9 1/2 heures, A. M.  
11 1/2 heures, A. M. 12 1/2 heures, P. M.  
3 1/2 heures, P. M. 4 heures, P. M.

**PRIX :**  
**PREMIERE CLASSE.**  
A Lachine, ls. 10 1/2 } avec bagage jusqu'à  
do revenir le } 60 lbs.  
même jour, 2s. 6d. }

**DEUXIEME CLASSE.**  
A Lachine, ls. 3d. Do.  
do et revenir le } Do.  
même jour, 1s. 10 1/2 d } Do.

**TROISIEME CLASSE.**  
A Lachine, 7 1/2 } avec bagage jusqu'à  
30 lbs.

Enfants au-dessous de 12 ans, moitié prix.  
Les passagers partant de Montréal à 8 1/2 arri-  
veront pour les Bateaux de Beauharnois et de l'Ota-  
tawa, et ceux qui partiront de Montréal à 11 1/2 arri-  
veront pour les Bateaux du Haut-Canada.  
Montréal, 26 nov. 1847.

### DILIGENCE ENTRE MONTREAL ET QUEBEC.



### TRAJET EN DEUX JOURS.

Le public est respectueusement informé que les sous-  
signés ont établi une LIGNE DE DILIGENCE  
qui fera MONTREAL ET QUEBEC TOUS LES JOURS  
(excepté les Dimanches.)  
Elle partira de l'Hôtel LEBLANC, à Montréal, Place  
de la Douane.

Le plus grand soin a été donné au choix de conduc-  
teurs vigoureux et polis, et les Diligences sont très con-  
fortables. Les passagers qui les honoreront de leur pa-  
tronage, seront traités avec le plus grand soin.  
La Diligence s'arrêtera aux Trois-Rivières, à l'Hôtel  
BEANARD et à l'Hôtel de M. OSTRON.

Le bureau de la Diligence sera tenu à l'Hôtel LE-  
BLANC, Place de la Douane, Montréal, où il y aura des  
extras à toute heure. Tout bagage extra doit être laissé  
au bureau de la Diligence, le soir, où on y portera la  
plus grande attention.

W. ROBINSON, Propriétaires,  
T. & T. LECOMTE, Montréal.  
S. HOUGH, Propriétaires,  
Québec.  
Agent à Montréal, G. LEBLANC.  
Agent aux Trois-Rivières, O. GOUIN.  
3 déc.

### MAGASIN DE MODES. ETABLISSEMENT PARISIEN.

MADAME ROLIEU a l'honneur d'informer les Da-  
mes de Montréal, qu'elle vient d'ouvrir son éta-  
blissement de modes

AU NO. 157, RUE NOTRE-DAME.  
On trouvera chez elle, un grand assortiment d'OBJETS  
DE MODES, FLEURS FRANÇAISES, CHA-  
PEAUX, BONNETS, ORNEMENTS POUR CHE-  
VEUX, etc. d'après les dernières modes de Londres  
et de Paris. Habillements et ouvrages faits sur com-  
mande.  
nov. 1847.

### SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE. DE MONTREAL.

AVIS est donné à tous les membres qui ont obtenu  
des prix aux différentes expositions qui ont eu lieu  
pendant l'été, que les montants de leur argent ne leur  
ont pas été envoyés, et qu'ils ont le droit de le réclamer.  
Ces montants se payent à l'adresse de JOHN FROTHINGHAM.  
Ces dames ne s'adressent qu'à son adresse, et ne le font pas  
payer leur souscription annuelle, sont priés de le faire sans  
délai, et tous ceux qui ont des comptes contre la société  
sont priés de les présenter.  
S. JONES LYMAN,  
Secrétaire cor.  
30 nov.

**A VENDRE**  
UN emplacement avantageusement situé, Rue Ste.  
Elisabeth, pour bâtir deux maisons.  
Une maison à louer dans la même rue, pour les con-  
ditions s'adresser à Mr.  
CHARLES GARFAG.  
Tailleur, Rue St. Gabriel, N. 17  
17 août, 1847.

### MAGASIN DE

### Marchandises Seches.

ROBERT FORSTER a l'honneur de prévenir  
ses amis et le public en général, qu'il vient d'ou-  
vrir un MAGASIN sur la rue Notre Dame, N. 108,  
coin de la rue St. Jean-Baptiste, là où il offre à  
un assortiment de Marchandises Seches qui seront vendus  
à des prix très réduits parmi lesquels se trouvent les  
articles suivants:  
Drap superfine de toutes couleurs  
Drap Castor, Drap pilot, Plaid de toute sorte  
Coton, Orléans, Mérino, Alpehat, étoffe  
Cachemire, Couverte, Mouseline de laine, Cashmire,  
Flanelle, Indienne Ganjahane, Toile fine, Velours de  
soie, Ribans de toute sorte, Bas de toute grandeur, Collet  
pour Dame et Monsieur, Satin, coton de toute sorte et  
un assortiment général de châles etc. etc.  
Montréal, 2 nov. 1847.

### AVIS PUBLIC.

L. Soussigné, Exécuteur Testamentaire de feu  
Dame Marguerite Rousseau, au son vivant de  
Montréal, veuve de feu J. B. De Lorinier, déc., re-  
quiert par les présentes tous ceux qui peuvent avoir à  
la Succession de la dite Dame De Lorinier, de lui payer  
sans délai le montant de leurs dettes respectives, et ceux  
qui ont des réclames à faire à la dite Succession, sont  
priés de les lui présenter immédiatement.  
P. JOE LACROIX.  
Montréal, 14 déc. 1847.

### Laines de Berlin.

Halle des Oll-Fellows, Grande Rue St.  
Jacques.

MADAME WALTON a l'honneur d'offrir ses re-  
merciments sincères au public, pour l'encourage-  
ment libéral qu'elle en a reçu depuis qu'elle a ouvert son  
établissement de LAINES DE BERLIN, et elle an-  
nonce qu'elle vient d'ouvrir son importation par les der-  
niers vaisseaux. On le trouvera le plus splendide qu'il y  
ait jamais eu dans la Province, contenant des paquets  
de toutes couleurs et de toutes les nuances et en même  
temps d'une qualité supérieure. SON FONDS est en vue  
à partir d'aujourd'hui.  
23 nov. 1847.

### RÉCEMENT reçu et à vendre par les soussignés

les articles suivants, à 10 POUR CENT meilleur  
marché que partout ailleurs :—  
100 milles Cigares, Principi. "Justo Sany"  
150 do de Havana de meilleur choix  
900 boîtes Cigares ordinaires, 100 par boîte  
75 do Tabac Cavendish 16  
200 do Honey Dew 5  
50 do de de ville  
15 Hay heads tabac en feuille Virginie  
50 boîtes de Pipes  
— AVEC —  
Une grande variété de Pipestons, Boîtes à tabac,  
Pipes de gât, Tabac fin et papier et autre propre pour  
un magasin de détails.  
— AVEC —  
Un grand nombre d'articles trop long à détailler.  
L. LYONS & Cie.  
29 oct.

### AVIS.

LE MONSIEUR qui dans la matinée du 30 novem-  
bre dernier, est entré dans le Bureau du  
Trésorier de la Cité et qui lui a remis certains  
"VIEUX" GANTS DE PELLETERIE pour une  
paire NEUVE appartenant au Trésorier, obligent im-  
médiatement ce dernier en revenant un second fois faire un  
nouveau échange.  
Hôtel de ville,  
Montréal, 7 déc. 1847.

### Corporation de Montreal.

### A CEUX QUI DOIVENT A LA CITE POUR CO- TISATIONS, TAXES, ETC.

COMME un grand nombre d'individus sont sous  
l'impression erronée, que des collecteurs doivent  
passer chez eux pour collecter ce qu'ils peuvent devoir  
pour Cotisations, Taxes, etc. AVIS est par le présent  
donné à ceux qui doivent qu'ils aient à se rendre au Bu-  
reau du Trésorier de la Cité, POUR PAYER IMMÉ-  
DIATEMENT le montant de ce qu'ils doivent respectue-  
ment de la manière requise par la loi ; Et à défaut  
par eux de se conformer à cet avertissement, ils sont avertis  
que des ordres stricts ont été donnés au Soussigné  
par le Conseil de poursuivre immédiatement tous ceux  
qui doivent.

Par ordre,  
**E. DEMERS,**  
Trésorier de la Cité.  
Bureau du Trésorier  
de la Cité, 17 déc. 1847.

### EPICERIES, VINS, THE, &c.

Nouvel Etablissement No. 31, Grande rue St. Jacques  
à côté de l'Église Wesleyenne.

LES Soussignés ont l'honneur d'annoncer aux habitants  
de Montréal et des environs qu'ils ont ouvert à  
l'endroit indiqué leur ÉTABLISSEMENT D'ÉPI-  
CERIES et qu'ils ont en main un fond et en ont de  
provisions et articles frais tels que THE, CAFÉ, SU-  
CRES, EPICES, SAUCES, MARINADES, NOUVEAUX  
FRUITS, etc. etc.

AUSSI :  
Un assortiment choisi de VINS et LIQUEURS, POR-  
TER de Londres et de Dublin, ALES d'Edimbourg et  
de Montréal, etc.

Les effets ci-dessus ayant été récemment achetés et à  
des prix fort avantageux, ils sont garantis comme  
frais et nouveaux et seront vendus pour un petit profit.  
Cafés rôtiés et moulus chaque jour.  
Arrivés aujourd'hui du RAISIN FRAIS, PRUNES,  
PRUNEAUX en barils et en caisses etc. etc.  
MACFARLANE & ALLAN.  
23 nov.

### EDITIONS CANADIENNE DES LIVRES D'ECOLLES NATIONALES.

LES Soussignés en publiant les cinquièmes éditions  
des Livres d'Écoles Nationales, ont l'honneur d'of-  
frir leurs remerciements pour le patronage libéral que  
toutes les classes de la société ont bien voulu accorder à  
leurs publications. La rapidité avec laquelle les quatre  
éditions précédentes ont disparu, prouve de la manière  
la plus satisfaisante et la plus évidente que les Édi-  
teurs n'ont pas mal calculé quand ils se sont reposés avec la  
plus grande confiance sur la valeur intrinsèque de ces  
livres pour gagner le patronage et la faveur des habitants  
de l'Amérique Anglaise du Nord. Le feu estimable  
Gouverneur-Général donna l'influence de son autorité et  
de son nom à la publication des séries de Livres d'Écoles  
Nationales et elle a depuis été approuvée par les Evêques  
de l'Église Catholique Romaine, par plusieurs membres  
influents de l'Église d'Angleterre, par le Synode de l'É-  
glise Presbytérienne du Canada, en liaison avec l'Égl. se  
d'Écosse, par les ministres liés avec le Free Church, les  
Églises Méthodistes Baptistes, Congrégationnelles et  
autres, par le Bureau de l'Éducation pour le Canada-  
Ouest, par les Conseils Municipaux de plusieurs Districts  
par un grand nombre d'Instituteurs, par les Surintendants-  
en-chef de l'Éducation pour le Canada Est et Ouest et  
autant que les soussignés ont pu savoir par les Surinten-  
dants de tous les Districts et Townships, dans les deux  
sections de la Province ; et ces ouvrages ont été procla-  
més de la manière la plus emphatique, par La Revue d'É-  
dimbourg, être les meilleurs livres du genre publiés en  
langue anglaise.

La série consiste dans les ouvrages suivants, qui sont  
tous imprimés sur bon papier fort, avec de beaux caractères  
et reliés d'art en carton.  
Général Lesson, on a large sheet, to be hang up in  
Schools. 2s.  
A B C, and Figures, on Large Sheet, to be hang up in  
Schools. 2s.  
The First Book of Lessons. 2s.  
The Second Book of Lessons. 2s.  
Sequel to the Second Book of Lessons, now first intro-  
duced into the Canadian series of reprints. 9d.  
The Third Book of Lessons. 1s. 6d.  
The Fourth Book of Lessons. 1s. 10d.  
Lessons on the Truth of Christianity, being an Appendix  
to the Fourth Book. 1s.  
First Book of Arithmetic. 10d.  
Key to ditto. 19d.  
Elements of Geometry. 10d.  
An English Grammar. 9d.  
Key to ditto. 4d.  
A Treatise on Book-keeping. 1s. 2d.  
Key to ditto. 1s. 2d.  
A Treatise on Mensuration. 1s. 8d.  
Appendix to the Mensuration, for the use of Teachers.  
1s. 3d.  
An Introduction to Geography, Ancient, Modern, and  
Sacred, with an Outline of Ancient History, by Pro-  
fessor Sullivan, sixth edition, with numerous Maps and  
Illustrations now first introduced. 1s. 3d.  
Large Outlined Maps for School Rooms, America, Eu-  
rope, Asia, Africa, Eastern and Western Hemispheres,  
Canaan and Palestine. Price 7s. 6d. each.

A Map of Canada and the Lower Provinces, mounted  
10s.  
Ces livres forment un système complet d'Éducation ;  
et ceux qui y ont puisé leurs connaissances, peuvent être  
considérés comme parfaitement qualifiés pour entrer dans  
les travaux de la vie active ; ceux-là ont acquis un fond  
de science élémentaire, qui suffira amplement pour leur  
permettre de suivre avec facilité et profit l'étude impor-  
tante des sciences humaines.  
Les éditions présentes ont été révisées avec soin et les  
erreurs typographiques qui existaient dans les éditions pré-  
cédentes ont été corrigées. (On fera une réduction de  
prix très libérale au commerce, aux marchands de la  
campagne et aux Instituteurs.)  
LIVRES D'ÉCOLES UTILES.

The Canadian Primer.  
Mascars's Primer.  
First and Second Reading Books.  
Mavor's Spelling Book.  
Webster's Spelling Book.  
The English Reader, by Murray.  
An Abridgement of English Grammar, by Murray.  
Murray's Large Grammar.  
The high price at which former editions were sold,  
alone prevented this standard English School Book from  
coming into general use. The publisher having procured  
Stereo type plates, are enabled to offer it, strongly half  
bound, at 1s 8d, a price which, considering the style in  
which it is produced and the fact of its extending to  
nearly 350 pages, it will be allowed is remarkably  
cheap.  
WELKINGHAM'S System of Arithmetic, new edition,  
1s. 6d.  
The best test of the popularity of this School Book is  
to be found in the extensive sale which it has met with  
for many years past. It is now retained at 1s 6d, sub-  
stantially bound, or 1s 3d half-bound.

The Shorter Catechism, with proofs. 2 1-2d.  
A Catechism of Universal History from the earliest ages to  
the year 1841, specially designed for the use of  
Schools in British America. 7 1-2d.  
A Catechism of the History of England, 7 1-2d.  
The History of England, from the earliest period to the  
succession of Her present Majesty, Victoria, 7 1-2d.  
History of Canada, for the use of Schools and Families,  
by J. Roy—1847—price 2s. 6d.  
An abridgment of English Grammar, by Lindley Murray.  
7 1-2.  
A Catechism of Geography. 7 1-2d.  
Dictionary of the English Language, Johnston's with  
Walker's pronunciations. It contains also a vocabu-  
lary of Greek, Latin, and Scripture proper names, a  
list of Americanisms, Gallicisms, and other words to  
be avoided in speaking or writing, and Hutton and  
Knight's pronunciation of certain Scripture names, full  
bound. 6s.  
ARMOUR AND RAMSAY'S CANADIAN SCHOOL ATLAS  
containing the following Maps, finely coloured ;  
The Western Hemisphere ; North America ; South  
The Eastern Hemisphere ; America ;  
Europe ; Asia ; Africa ; British Possessions in  
The United States ; America.  
The whole substantially bound in linen, price only  
4s. 6d.  
The Atlas may be used along with the Catechism of Geo-  
graphy, or with Ewing's Goldsmith's Stewart's or any  
other good Text Book.

The Canadian School Geography, by Thomas Ewing ;  
author of Principles of Elocution, Rhetorical Exercises,  
the English Learner, a system of Geography and  
Astronomy, and a New General Atlas. 1s. in cloth ;  
7 1-2d. in stiff cover.

**HOTEL DONEGANA**  
M. J. M. DONEGANA en offrant ses meilleurs re-  
merciements pour le patronage libéral qu'il a reçu  
jusqu'à ce jour, a l'honneur d'informer le public, qu'ayant  
compté les arrangements les plus favorables avec ses  
créanciers, il peut maintenant continuer son SPLENDIDE  
ETABLISSEMENT, sur le même pied ou plutôt sur un  
pied plus considérable et meilleur qu'auparavant. Les ac-  
commodations étendues de cet Hotel, les arrangements  
supérieurs de l'intérieur, surtout sa situation incompara-  
ble, tout se réunit pour rendre cet Hotel particulièrement  
confortable et agréable pour les familles et les voyageurs  
par agrément, comme aussi pour les hommes d'affaires.  
Avec des améliorations constantes et une attention in-  
cessante pour le confort de ses Hôtes, M. J. M. Done-  
gana espère mériter une bonne part du patronage cana-  
dien, N. B.—M. J. M. D., prend cette occasion de dire que  
malgré la supériorité de son Etablissement, ses charges  
ne sont pas plus élevées que celles des autres hôtels de  
ville.  
Montréal, 31 déc. 1847.

### LA REVUE CANADIENNE

Entre dans sa quatrième année d'existence et grâce à la faveur populaire le succès qu'elle a déjà obtenu, le rang qu'on a bien voulu lui donner parmi les organes de la presse périodique, ont dépassé toutes nos expériences. Nous sommes reconnaissants de voir nos humbles efforts rencontrer d'aussi vives sympathies ; nous le sommes d'autant plus que nous savons tout ce qui manque à notre journal pour le rendre digne du Canada et de ses habitants. Nous sommes loin d'avoir réalisé notre pensée, nos idées en fait de journalisme et nous pouvons assurer nos patrons que nous attendons avec impatience mais avec une foi vive, le moment où la Revue Canadienne recevra les améliorations et les changements importants indispensables à sa prospérité future, tant dans la forme que dans le fond de la feuille, que nous avons en contemplation.

En attendant cette époque nous prions nos compatriotes d'avoir quelque fois pour nous de l'indulgence et de nous continuer pour l'année qui commence les mêmes faveurs et le même patronage que nous en avons reçu par le passé. De notre part nous continuerons à servir la cause populaire et les intérêts de nos compatriotes avec la même ardeur et le même zèle et nous redoublerons d'efforts pour rendre nos publications de plus en plus utiles et intéressantes.

L'année 1848, qui commence sera une année mémorable dans les fastes de l'histoire du Canada. Les questions qui se présentent à la discussion publique sont du plus haut intérêt. Le temps est gros d'avenir, et pour nous habitants des colonies anglaises de l'Amérique du Nord, c'est une nouvelle ère qui s'ouvre à l'horizon. Il faut se préparer aux éventualités de notre époque et être à la hauteur des circonstances. Le journalisme canadien a sa tâche à faire dans le grand mouvement qui va s'opérer. Nous espérons pouvoir en faire notre part, avec le concours de nos amis et du public en général.

L'ouverture du nouveau Parlement et un changement de ministère ne seront pas deux des moins graves événements de 1848. Le parti libéral, après avoir combattu pendant quatre ans avec courage, patience et persévérance, remporte aujourd'hui en Canada la plus belle victoire qu'il ait jamais obtenue. L'opinion publique librement et franchement exprimée dans les élections, va nous porter au pouvoir avec une majorité écrasante. Il faut s'y maintenir et porter le dernier coup à la faction qui depuis si longtemps exploite le pays à son profit.

Les divers mouvements des partis, les nouvelles combinaisons, la nouvelle physionomie de la Chambre d'Assemblée offrent un vaste champ d'observation, et vont donner un nouvel intérêt au journal. Puis viendront les grandes questions de la REFORME ELECTORALE ET PARLEMENTAIRE, LA LIBERTE DU COMMERCE, L'EDUCATION NATIONALE, L'ABOLITION DES LOIS DE NAVIGATION, LA LIBRE NAVIGATION DU ST. LAURENT, LA REFORME DU TARIF DES POSTES, ETC., ETC., ETC.

Quant à la partie littéraire de la Revue Canadienne nous pouvons assurer nos lecteurs qu'elle ne sera pas négligée ; nous avons la collection la plus abondante et la plus riche de MORCEAUX HISTORIQUES, DE NOUVELLES, ROMANS, FEUILLETONS, HISTOIRES DE VOYAGES, ESQUISSES DE MEURS CHRONIQUES, NOTICES BIOGRAPHIQUES, ETC., ETC., ETC.

Nous tiendrons le public comme par le passé au courant des nouvelles étrangères, de tout ce qui se passe dans le monde entier, des progrès des sciences et de l'industrie, des connaissances utiles, des inventions nouvelles, etc., etc., etc.

Comme on peut le voir notre Programme de 1848 ne manque pas de sujets et de matières intéressantes.

### L'ALBUM LITTERAIRE.

Cette publication va subir d'importants changements en 1848 ; Le format d'un in-quarto sera réduit à un grand in-8vo à double colonne exactement semblable à celui de la Semaine Littéraire de la Courrier des Etats-Unis. L'ALBUM LITTERAIRE sera imprimé sur meilleur papier et la typographie sera sans reproche et aussi belle qu'on peut le désirer. Nous sommes persuadés que les changements plairont à la grande majorité de nos lecteurs. Du reste le choix des matières composera à être fait avec discernement et sera de nature à fournir une lecture instructive et amusante à la fois.

Nous invitons nos jeunes compatriotes, les aspirants à la gloire littéraire, à se joindre à nous et à nous donner le concours de leur collaboration. Il est une foule de talents obscurs et cachés, à qui nous manquons le grand jour de la publicité pour briller d'un vif éclat. Que les jeunes gens nous nous n'oublions pas que dans notre siècle, la presse, le journalisme, est l'arène, la seule arène où les gens de tout âge et de toute condition puissent se jeter à la fois pour montrer leur valeur et leurs forces.

Quant à la MUSIQUE DE L'ALBUM, elle paraîtra à l'avenir sur une feuille détachée de manière à former à la fin de l'année un cahier ou ALBUM MUSICAL séparé. Il ne sera fait aucun changement dans les prix et les conditions d'abonnement de la REVUE CANADIENNE et de l'ALBUM LITTERAIRE.—Montréal 8 janvier 1848.

### AVIS IMPORTANT

Nous le répétons encore il nous est impossible d'envoyer nos publications à d'autres lieux, car ceux qui ne sont pas capables de payer, mais veulent payer et paient réellement. Cette manière de faire les affaires est la seule, selon nous, qui puisse nous assurer un succès utile et une existence propre. Sans remises certaines et régulières de la part de nos abonnés, point de progrès, ni d'améliorations ; or, comme nous n'en sommes qu'à nos premiers pas dans la carrière du journalisme et que dans le siècle où nous sommes, le journal avant tout autre chose doit être à la tête et le symbole du progrès ; comme nous voulons que chaque année de l'existence de la REVUE CANADIENNE, soit marquée par de nouvelles améliorations et des progrès utiles, il faut que chacun remplisse ses obligations. Que ceux qui ne peuvent pas ou ne veulent pas payer, ne s'abonnent pas.

Nous recevons tous les jours des abonnements à la REVUE CANADIENNE et à l'ALBUM MUSICAL de la part d'Instituteurs de différentes parties de la Province. Nous sommes heureux de compter au nombre de nos lecteurs ; l'intérêt que nous prenons aux progrès de l'éducation, nous a déterminé, durant l'année dernière à leur offrir nos deux publications, pour moitié du prix ordinaire d'abonnement.

Cette année les mêmes avantages leur seront continués, mais à une condition expresse, sine quâ non ; c'est qu'ils s'abonnent pour une année et paient leur abonnement d'avance. Ainsi à l'avenir, les Instituteurs, qui veulent avoir la Revue Canadienne et l'Album Musical pour leur part, devront en s'abonnant ou renouvelant, POUR UN AN, payer D'AVANCE. Autrement ils paieront le même prix que les autres.

Comme il est nécessaire que tous ces messieurs connaissent ces nouvelles dispositions de notre part, nous étendrons jusqu'au premier de mars prochain la période durant laquelle il devra nous conformer à ces conditions ou renoncer aux avantages qu'elles offrent. Ainsi, MM. les Instituteurs, payez donc votre abonnement pour 1848 d'ici au 1er Mars, 1848. Agnez par la 50 0/0.—8 janv. 1848.